

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Champagné les Marais, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	Pouvoir à GUITON Jacky
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON-CHASSENON	
Présents : 8 – représentés : 2		10/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
DAVID Laetitia	VOUILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHEVALLIER Jean-Claude
Présents : 10 – représenté : 1		11/14
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	Pouvoir à HERNANDEZ Philippe
FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
Présents : 10 – représenté : 1		11/22
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
Présents : 3 – représentés : 2		05/10

Total présents :
Total représentés :
Total présents et représentés :

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : ACQUISITION DU POLDER DU BRAULT (ANNEXE 2) - DELIB N°88/CS 25 NOVEMBRE 2024

Lors des travaux sur la RD10A, il est apparu que la jonction de cette digue avec le Polder du Brault constituait un point de fragilité sur lequel le SmVSA a dû intervenir.

Les deux propriétaires actuels ont d'une part accepté les travaux d'urgence sur leurs parcelles mais aussi accepté la vente d'une partie de ce polder de 7ha qui comprend des présalés et environ 3ha de terres labourables drainées avec leurs digues de protection non classées. Même s'ils ne sont pas classés ces merlons participent à la protection de la route d'accès à l'ancien pont du Brault.

La cession est proposée au prix d'achat originel des exploitants auquel se rajoute une prime d'éviction correspondant aux barèmes chambres pour la seule surface labourable.

L'estimation SAFER à 35 000 € de la transaction est jointe en annexe.

Dès que les conditions de transport auront été réglées, l'acquisition de cette parcelle permettrait

- de prélever 15 000 à 25 000m³ de matériaux pour les travaux situés à proximité (Lot Est de l'action 7.7.2 sur la digue des 6 Pierres et de la Prée Mizottiète).
- Régulariser le foncier suite aux travaux d'urgence sur la digue de la RD10A qui menaçait de glissement

Cette acquisition permettrait de ne pas à avoir à rouler ces matériaux depuis l'ilôt de Predeville à environ 10km, au nord du rond-Point de Puyravault, avec les surcoûts, gênes à la circulation sur la RD10A et les dommages aux voiries que ça représente.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve l'acquisition des parcelles E 222, 226, 227 et 356 (commune de Ste Radégonde des noyers) citées en annexe pour un montant de 35 000 € ;
- Autorise le Président à signer ou déléguer la signature des actes à un vice-président ou un membre du bureau ;
- Intègre le montant correspondant à l'action 7.7.2 du PAPI

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme,
LE PRESIDENT,
Arnaud CHARPENTIER